

Madame, Monsieur,

Par le présent message, j'ai le plaisir de vous informer sur les modalités de reprise du réseau régional des lignes régulières Aléop **auquel vous êtes abonné(e)**.

Dès le 11 mai, l'intégralité du réseau de lignes de car régulières reprendra sa circulation. J'ai en effet souhaité que toute notre énergie soit déployée afin d'accompagner la reprise de l'activité dans la Région des Pays de la Loire. Le réseau des lignes d'autocar répondra donc présent pour vous permettre de reprendre votre activité.

De légers changements d'horaires pourraient néanmoins voir le jour et je vous invite à vous rendre sur le site www.aleop.paysdelaloire.fr pour vérifier vos horaires dans le détail. Notamment, certains services destinés uniquement aux lycéens ne seront pas assurés avant la réouverture de ces établissements.

Cette reprise des circulations d'autocar s'accompagne bien évidemment de mesures sanitaires qui nous permettront de réussir collectivement et le plus sereinement possible la sortie du confinement. Ces mesures sont susceptibles d'être réajustées en fonction de nouvelles annonces gouvernementales.

Pour votre sécurité, je tenais à vous détailler ces mesures qui feront l'objet d'une charte sanitaire applicable et affichée à bord de tous les véhicules. Cette charte prévoira :

- **Le port du masque, obligatoire pour tous les conducteurs ainsi que pour tous les usagers présents à bord (à partir de 11 ans)**
- **La désinfection journalière de tous les véhicules.**
- **Le respect de la distanciation physique avec l'utilisation d'un siège sur deux. Seules les places côté fenêtre seront accessibles dans les autocars.**
- **La montée et la descente des véhicules de manière progressive, en respectant la distanciation physique.**

Le respect de ces règles sanitaires par toutes et tous est la condition indispensable à la sécurité de chacun.

Je vous souhaite bonne réception de ces éléments et vous assure de ma totale mobilisation, de celle des équipes du transport régional et de nos partenaires transporteurs.



Christelle Morançais
Présidente de la Région des Pays de la Loire